

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES  
COMMUNE DE POLLESTRES

ARRÊTE N°2023\_102  
portant autorisation d'occupation du domaine public  
AVENUE DU ROUSSILLON

8.3 VOIRIE

**Le Maire de la Commune de POLLESTRES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1, L.2213-2, L.2213-4 ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R.110-1, R.110-2, R.411-5, R.411-8, R.411-18, R.411-25 à R.411-27 ;

**CONSIDERANT** la demande en date du 15 juin 2023 de [REDACTED] représentant l'enseigne le « Petit Barbier » d'occuper le domaine public devant son salon situé au 6-8 Avenue du Roussillon lors de la soirée d'inauguration ;

**CONSIDERANT** que l'occupation du domaine public devant le 6-8 Avenue du Roussillon nécessite une autorisation d'occupation du domaine public

**A R R Ê T E**

**ARTICLE 1 :** Le 16 juin 2023 de 17h à 23h, [REDACTED] sera autorisé à occuper le domaine public situé devant son salon sis 6-8 Avenue du Roussillon par l'installation de 2 tables et de chaises.

**ARTICLE 2 :** Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté après la soirée du 16 juin 2023. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la ville fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

**ARTICLE 3 :** Le permissionnaire devra laisser un passage d'un mètre vingt minimum devant permettre la circulation des poussettes-landaus, fauteuils roulants et autres sur le domaine public réservé à ces fins.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Pollestres, le 15 juin 2023

Le Maire,

Jean-Charles MORICOM.



*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire de l'acte et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de son rendu exécutoire.*

Publication ou Notification le ..... au .....

Affiché du ..... au .....

15 JUN 2023

PAR DELEGATION DU MAIRE  
LE PREMIER ADJOINT

Catherine LEVY